

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	279	279	279	43

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	228	228	228	38	88,4 %
			Masculin	51	51	51	5	11,6 %
			Total	279	279	279	43	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	65	65	65	17	45,9 %
				AB	87	87	87	9	24,3 %
				B	59	59	59	9	24,3 %
				TB	20	20	20	2	5,4 %
				Total	235	235	235	37	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	7	7	1	50 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	3	3	3	1	50 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	21	21	21	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	0	0 %
				AB	9	9	9	1	50 %
				B	3	3	3	1	50 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	19	19	19	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	2	2	2	0	
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	1	1	1	50 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	2	2	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	190	190	190	23	53,5 %
			En réorientation	46	46	46	12	27,9 %
			Non scolarisés	34	34	34	8	18,6 %
			Scolarité étrangère	5	5	5	0	0 %
			Autres	4	4	4	0	0 %
			Total	279	279	279	43	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Arts - Parcours Arts du spectacle du vivant : développement de projets culturels (21192)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Moyenne générale de première et de terminale / Notes au baccalauréat (pour les candidats bacheliers) / Résultats obtenus pendant les études supérieures (pour les étudiants).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Très important
Savoir-être	Autonomie / Capacité à s'investir	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Lettre de motivation en adéquation avec le contenu et les débouchés de la formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement lycéen / citoyen	Rubrique « Activités et centres d'intérêt » de la fiche Avenir si elle est complétée.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels.

La lettre de motivation doit être personnalisé, argumenté et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Les critères fixés prennent en compte majoritairement les matières en lien avec les enseignements de la formation mais accordent également de l'importance à la fiche Avenir ainsi qu'aux appréciations des professeurs qui témoignent du comportement et de l'attitude face au travail.

Signature :

Christophe CLEMENT,
Président de l'établissement Université de Reims
Champagne-Ardenne